LA JOURNÉE DES POMPIERS

L'inauguration de la nouvelle Caserne des Sapeurs-Pompiers de Roubaix

LE CONGRÈS

C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à Roubaix, l'inauguration de la nouvelle Caserne des

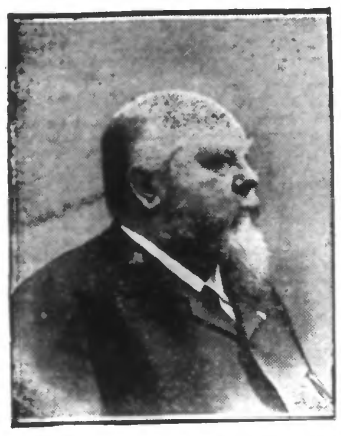

M. BARBOTIN,
Architecte de la Caserne des Pompiers

Pompiers que la Municipalité a fait édifier, boulevard Gambetta et, en même temps, le Congrès de l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord de la France.

Les Sapeurs-Pompiers sont souvent à la peine, ils méritent d'être à l'honneur. Et à cette occasion, il paraît intéressant de retracer, en quelques lignes, l'histoire de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

M. Th. Leuridan, l'historien de Roubaix, a retrouvé le premier document qui fasse mention d'un matériel de secours contre l'incendie. Il date du 28 novembre 1682 et relate l'acquisition de sept douzaines de seaux en cuir qui furent distribués à quatorze citoyens avec mission de les pendre à l'entrée de leur logis où l'on pourrait les trouver en cas de sinistre. Organisation rudimentaire et tout à fait inefficace! Deux ans après, un violent incendie dévorait une grande partie du bourg qu'était Roubaix à cette époque.

Il fallait faire mieux. Le 14 avril 1701, les villes de Roubaix et de Tourcoing s'engageaient par convention passée entre échevins à se porter un mutuel secours, en cas d'incendie et à se munir, à cette fin, de seaux, d'échelles et de crochets. Trente ans plus tard, les notables proposèrent de faire l'acquisition de deux grosses pompes, dont la dépense évaluée à 3.840 francs serait prélevée sur le produit de l'octroi.

Mais les laboureurs trouvèrent cette acquisition inutile. Les grosses pompes, objectaient-ils, étaient très « frayeuses » et elles n'étaient en usage ni à Tourcoing ni à Lannoy. Il faut avouer qu'en cette occasion, nos ancêtres n'ont pas fait preuve de beaucoup de perspicacité et de cet esprit d'avant-garde qui devait plus tard les distinguer!

La première pompe ne fut achetée qu'en l'an XII avec les fonds provenant du bureau de la Manufacture du « Scel », qui avait été mis en réserve pendant quelques années; mais la première organisation d'un corps de sapeurs-pompiers ne remonte qu'à l'année 1805. La Compagnie comprenait 20 hommes commandés par M. Crup, 2 maçons, 3 charpentiers, 1 serrurier, 14 hommes au service de la pompe.

Mais il faut croire que ce modeste chiffre de 20 pompiers fut encore trouvé excessif, puisque quatre ans plus tard l'on en supprimait cinq. Il n'y eut plus que quinze hommes, un sergent, un caporal, deux sapeurs, un sellier, neuf gardes pompiers commandés par M. François Ferlié.

On revint au chiffre de 20 hommes en 1815. Voici quel était l'uniforme de nos pompiers à cette époque : habit gris mêlé, doublure écarlate, collet revers et parements en velours noir, pantalon gris mêlé, guêtres noires, casque en cuivre jaune.

Ils n'avaient pas encore leur hôtel bien en-

Les Pompiers de 1820

tendu, et tenaient leurs réunions chez l'un d'eux, M. Louis Derville, charpentier et cabaretier sur la Place, et dont le fils, entrepreneur de charpente, devint plus tard, capitaine-commandant. Notre musée a conservé longtemps l'enseigne de cet estaminet : elle représente le corps tout entier en uniforme et marchant au pas militaire, avec ces mots : « A la réunion des Pompiers ».

En 1817, il y a 33 pompiers qui ont signé un engagement de douze ans. Peu à peu, le matériel se complète par l'achat de deux pompes, ce qui oblige d'augmenter la Compagnie de 28 unités. A cette époque, les pompiers se paient le luxe d'une fanfare; les musiciens portent le même uniforme que les sapeurs, mais ils ont un colback à la place du casque.

Le corps des pompiers subit une crise de 1831 à 1834. Malgré ses protestations, il fut placé comme corps spécial sous les ordres du commandant de la garde nationale. La musique fut supprimée et l'effectif porté à 80 hommes. De nombreuses démissions ne tardèrent pas à affaiblir la Compagnie qui regrettait son caractère municipal et encore plus sa fanfare. Le 3 juillet 1834, elle était dissoute par le Conseil de recensement. Le règlement organique du 1er avril 1835 la rétablit en Compagnie municipale.

Une septième et définitive réorganisation devait avoir lieu sept ans plus tard. La Compagnie compta 150 hommes commandés par M. Th. Descat; la musique fut rétablie; les musiciens furent chargés d'assurer le service d'ordre dans les incendies. On forma également le peloton de vétérans qui existe encore et qui défile toujours aux revues avec la même fierté.

Mais il manquait un hôtel aux « soldats du feu ». La Ville en fit construire un qui fut inauguré en 1876. C'est cet hôtel élevé tout près de la Mairie qui a été démoli récemment et remplacé par la nouvelle caserne édifiée sur les plans de M. Barbotin, architecte.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de décrire, intérieurement et extérieurement, la caserne des Pompiers de Roubaix. Il n'est pas nécessaire d'y revenir aujourd'hui, si ce n'est pour signaler particulièrement le beau travail de plafonnage que l'importante maison G. Chantry et P. Desmettre, de la rue de Croix, à Roubaix, a exécuté.

Notons aussi l'impression de solidité causée par le béton armé dû à M. Caravatti, de Croix.

Aujourd'hui, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers comprend :

1 capitaine en premier commandant le corps : M. Emir Macq.

1 lieutenant : M. Antonin-Nicolas Beudet.

2 sous-lieutenants : M. Alexandre Pardoen et M. Denis Mérel.

1 chirurgien-major : M. Albert-Marie Delattre.

1 trésorier : M. Jules Craye, adjudant.

6 sous-officiers, 1 adjudant-téléphoniste, 1 sergent-mécanicien, 1 sergent-tambour, 4 sergents.

12 caporaux, 1 caporal-tambour, 1 caporal-clairon, 3 tambours, 4 clairons, 14 pompiers casernés et 25 sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers de Roubaix ont une histoire glorieuse remplie de faits et de dévouement et dont ils peuvent être fiers.

Les Officiers des Sapeurs-Pompiers de Roubaix

De gauche à droite : M. PARDOEN, sous-lieutenant ; M. BEUDET, lieutenant ; M. MEREL, sous-lieutenant ; M. MACQ, capitaine-commandant ; M. CRAYE, adjudant ; M. DELATTRE, médecin-major.

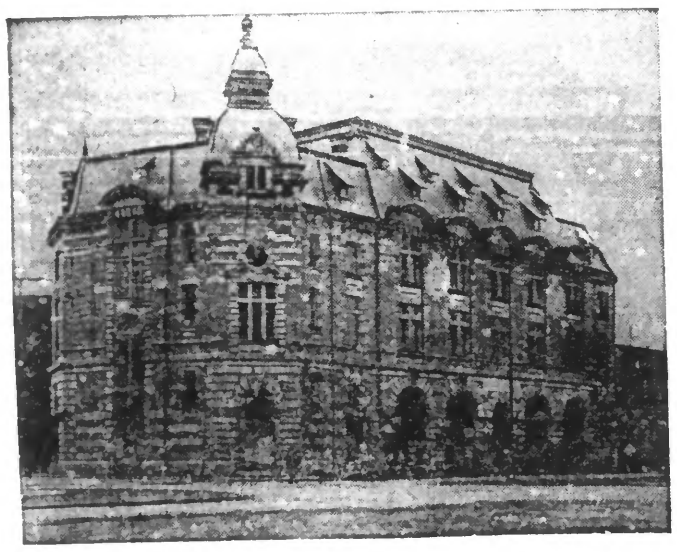

La Caserne des Pompiers, boulevard Gambetta

L'auto-pompe de Roubaix

Au Champ d'aviation de l'Exposition

LA JOURNÉE DE DIMANCHE. — DEUX BIPLANS ET UN MONOPLAN. — LE CIRCUIT EUROPÉEN. — LES ENTRÉES

Le monoplan qui doit participer aux épreuves du dimanche 18 juin, est arrivé samedi matin, à Roubaix et le pilote M. Brindejonc des Moulinais, a lui-même rejoint son appareil, samedi soir, dans notre ville. Le programme de la journée de dimanche qui commencera à cinq heures et demie, promet donc d'être des plus attrayants, nos vaillants aviateurs Beaux et Champel y figurant également et se montrant résolus, si le temps est favorable, à accomplir de nouvelles prouesses.

Le pilote Brindejonc des Moulinais, érudit aussi éprouvé, qu'électricien expérimenté, est depuis 1909, un de ceux qui ont fait leurs preuves dans les choses de l'aviation. Depuis Pau, où il se signala par des raids retentissants, il a effectué de nombreux voyages aériens que tous les journaux ont mentionnés. Le 14 juin dernier, il comptait s'inscrire parmi les concurrents du circuit Européen, en remplacement de Frey, qu'un tragique accident a cloué sur un lit de douleur, au moment où il se disposait à entreprendre l'une des dernières étapes de la course Paris-Rome-Turin. La commission sportive n'ayant pas autorisé ce remplacement, Brindejonc des Moulinais est venu jeudi matin, de Chantilly à Issy-les-Moulineaux, apporter par la voie des airs son engagement à l'exhibition de Roubaix.

Nous rappelons que les entrées au pesage ont été fixés à 3 francs et à la pelouse à 1 fr. Rien n'est aussi palpitant que le départ de l'atterrissage des aéroplanes sur la piste et les Comités de l'exposition et de l'aviation en réduisant les prix des places ont voulu que tout le monde indistinctement pût assister, à l'intérieur de l'aérodrome, à ce spectacle toujours impressionnant.

A l'heure où paraîtront ces lignes, le départ du Circuit Européen aura été donné. Les hardis aviateurs qui y prennent part et qui vont dimanche prochain nous rendre visite sont accompagnés par les vœux et souhaits que forment pour le succès de leurs audacieux exploits, les Roubaisiens qui s'apprêtent à les acclamer, dans huit jours au champ d'aviation.

Afin d'éviter toute confusion, nous croyons utile de redire qu'à partir du 18 juin, les billets d'aviation ne donneront plus droit à l'Exposition et qu'il ne sera plus appliqué de tarif réduit aux personnes se présentant aux guichets a l'aérodrome avec des abonnements de l'Exposition. Il n'y a plus pour aujourd'hui dimanche que deux prix, 3 francs au pesage et 1 franc à la pelouse, avec faculté de prendre des suppléments de cinquante centimes pour les gradins et d'un franc pour la tribune.

Les aviateurs Beaud et Champel ont effectué quelques vols hier soir. Les remous d'air ne leur permirent pas cependant de faire d'aussi belles envolées que les jours précédents.

Une Grande Fête Cycliste internationale

C'EST AUJOURD'HUI DIMANCHE QU'AURONT LIEU, A 3 HEURES, AU STADIUM, LES CONCOURS DE FANFARES CYCLISTES, DE SECTIONS DE TROMPETTES ET DE MOUVEMENTS D'ENSEMBLE. — UN SPECTACLE MAGNIFIQUE.

Si le temps veut bien la favoriser, la grande fête cycliste d'aujourd'hui, que le Nord-Touriste a organisée sous le patronage de la Ligue Vélocipédique Belge, obtiendra un succès considérable. Car, une manifestation de ce genre intéresse à la fois tous les fervents des spectacles sportifs et tous les amateurs de bonne musique.

De plus, c'est là une fête offrant un caractère assez original, presqu'inconnu dans notre région et cette particularité explique le sentiment de curiosité qu'elle a fait naître dans le public.

Les concours qui se dérouleront cet après-midi au Stadium — emplacement qui se prête admirablement aux évolutions des groupes cyclistes — offriront un intérêt tout à fait exceptionnel parce que le Comité a fait, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une sélection parmi les meilleurs clubs actuellement connus.

Toutes les productions cyclistes : musicales ou gymniques, seront donc parfaitement exécutées et pour qui ignore tout l'attrait de ces concours spéciaux, la réunion d'aujourd'hui constituera une agréable surprise. Quant à ceux qui connaissent l'intérêt présenté par de telles productions, nul doute qu'ils ne saisissent cette occasion unique de voir et d'entendre l'élite des clubs les plus réputés du monde.

...Enfin, l'on ne doit pas oublier que la manifestation d'aujourd'hui est de celles qui contribuent à resserrer davantage les liens de sincère camaraderie qui unissent les cyclistes français et belges. Pour cette raison encore souhaitons à la Fête du Nord-Touriste tout le succès qu'elle mérite et que ses organisateurs sont en droit d'espérer.

RÉCEPTIONS A L'HOTEL DE VILLE ET AU NORD-TOURISTE

Les clubs étrangers seront successivement reçus de 10 heures à 11 heures du matin, au siège social du Nord-Touriste.

A 11 heures et quart, le Vélo-Club Hoboken, les Cyclistes Amateurs Bruxellois, le Touring-Club Liégeois et la Fanfare Cycliste du Nord-Touriste se grouperont place de la Gare pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où ils seront reçus par la Municipalité.

UN CORTÈGE A TRAVERS LA VILLE

A deux heures de l'après-midi, un cortège sera formé boulevard de Strasbourg. Il se rendra au Stadium par la Grande-Rue, la Grand'-Place (la rue Neuve et le boulevard de Paris.

LA FÊTE AU STADIUM

La fête commencera à trois heures précises au Stadium. Les exécutions des fanfares cyclistes, des sections de trompettes, alterneront avec les productions des sections de mouvements d'ensemble.

La réunion sera terminée vers six heures.

Le prix des places a été fixé comme suit : Gradins, 0 fr. 50; premières, 1 fr.; tribunes, 2 fr.; tribunes d'honneur, 3 francs.

Le Festival permanent

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui, dimanche 18 juin, à 6 h. 1/2, au Village Flamand, par l'Harmonie municipale de Leers :

1. *Une fête à Pérenchies*, pas redoublé (Godefroy); — 2. Ouverture de *Egmont* (Bethoven); — 3. *Les Saltimbanques*, fantaisie (Meister); — 4. *Invitation à la valse* (Weber); — 5. *Concerto pour Clarinettes* (Wettge). — Directeur : M. A. Jung.

Un carrousel au Stadium

Le Comité du Carrousel a arrêté, dans sa réunion générale, le règlement de la grande fête du 30 juillet. Nous le publierons d'ici quelques jours. Pour aujourd'hui annonçons qu'il a été décidé d'organiser un carrousel attelé doté de 1500 francs de prix, un carrousel monté avec 500 francs de prix et enfin un carrousel attelé pour dames avec 500 frs de prix. Les organisateurs peuvent être assurés d'un succès sans précédent. Leur idée de faire revivre le carrousel monté est très heureuse et nous sommes persuadé qu'ils auront un grand nombre d'engagés pour cette épreuve. D'autre part, le stadium sera trop petit ce jour-là, pour contenir la foule de spectateurs qui viendront voir rénover le vieux sport de nos pères.

Les Concours colombophiles

LE GRAND CONCOURS D'ORLEANS. DISTRIBUTION DES PRIX

Lundi à sept heures du soir, aura lieu la distribution des prix dans les trois sièges de marquage comme suit :

Société Régionale des Vétérans : distribuera tous les prix d'excellence et les 30 premiers prix classés y compris ceux complémentaires, chez M. Elie Catteau, à l'Epeule, Roubaix. — Fédération la « Sans-Crainte » : chez M. Denis, 27, rue Richard-Lenoir, Roubaix, les prix suivants jusqu'au 142e et complémentaires. — Fédération le « Progrès » : chez M. Coquerelle, angle rue de Lannoy et Tilleul, les cent prix suivants.

Les commissions et régleurs de chaque société et fédérations devront être présents à leurs bureaux respectifs et les colombophiles primés à ce concours de l'Exposition toucheront l'ensemble de leurs prix au même bureau. M. Herman, chef régleur, sera au bureau de l'Epeule.

Le 2 juillet prochain a lieu la grande étape de fond sur Bordeaux qui forme le troisième concours de l'Exposition.

Les Tramways de Roubaix et de Tourcoing

SERVICE DU DIMANCHE 18 JUIN

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les voitures des lignes B et C, iront directement à l'Exposition à partir de une heure de l'après-midi jusqu'à la fin du service.

Les voyageurs à destination de la gare, pourront prendre la correspondance gratuite sur les tramways des lignes AB, E. H, et inversement.

A la fermeture de l'Exposition, un service spécial fonctionnera également sur les lignes D et A, c'est-à-dire Mouvaux et Tourcoing-Fosse-aux-Chênes.

Le dernier départ de ces différentes lignes aura lieu à minuit 15 minutes de l'Exposition.

Chronique Locale

ROUBAIX

La journée du dimanche 18 juin :

Soleil : lever, 3 h. 58. Coucher, 8 h. 4.
Lune : pleine du 14. Dernier quartier le 22.
Aujourd'hui, St Amand. Demain, SS. Gervais et Protais.
De 9 à 11 h., Caisse d'épargne.
De 10 h. à 1 h., visite des Musées.
De 11 h. à midi, visite à l'Hôpital.
De 11 h. 1/2 à 1 h., Secrétariat du Peuple : rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis; rue de Lannoy, 202; rue Descartes, 71; rue de la Basse-Masure, 54.

A propos d'un Manifeste

Nous pouvons apprécier, en ce moment, dans la région, un des derniers vestiges d'un état d'esprit qu'il faut se hâter d'examiner encore avant qu'il disparaisse tout à fait.

C'est le manifeste de la « pensée libre », au sujet de la fête catholique de gymnastique du 2 juillet. Lisez-le et dites-moi si ce n'est pas un chef-d'œuvre d'anticléricalisme niais et de sectarisme bouffu.

Tout y est : depuis les « étouffeurs de la pensée » jusqu'aux « hordes cléricales » sans oublier les « assassins de la raison ». Et c'est signé, bien entendu, la « pensée libre »...

Ces phrases sont, en effet, libres de toute pensée. Et il n'est pas surprenant qu'aucun nom ne les suive, car nul n'oserait se couvrir de ridicule en les signant...

Notez que les inspirateurs de cette prose mémorable sont, sans aucun doute, des partisans farouches de la liberté de manifestation. Quand la police canalise les cortèges de leurs amis, quand le gouvernement les interdit, ils n'ont pas assez de colère pour flétrir, comme il convient, la tyrannie qu'ils dénoncent. Et maintenant, police improvisée et déconcertante, ce sont eux qui prétendent interdire les cortèges et défendre aux citoyens de se promener en rangs...

Il est, d'ailleurs, joli le procédé qui, dans une ville hospitalière comme la nôtre, voudrait ne réserver à des étrangers qu'injures et malhonnêtetés. Ce n'est guère dans les mœurs roubaisiennes. Et si les gymnastes n'étaient pas à même de faire respecter leur cortège, il n'y a guère de Roubaisiens qui ne soient prêts à défendre la réputation de leur ville...

Au demeurant, ne prenons pas au tragique l'œuvre posthume de M. Homais. Elle ne mérite que le sourire. Aux temps de la révolution on pouvait dire : « O liberté que de crimes on commet en ton nom! » Les temps ont changé. Il n'est plus besoin que d'écrire : « Pauvre liberté, de quelles bouffonneries on nous amuse en ton nom! »

V. D.

LE VIIIe CONCOURS FÉDÉRAL des Sociétés catholiques de Gymnastique DU NORD

UNE INTERVIEW D'UN MEMBRE DU COMITÉ

Nous avons rencontré, hier, l'un des principaux organisateurs du concours des sociétés catholiques de gymnastique, qui aura lieu à Roubaix le dimanche 2 juillet. Heureux de cette rencontre, nous n'avons pas résisté à la tentation d'interviewer notre aimable interlocuteur.

— Où en êtes-vous, Monsieur, pour l'organisation de votre concours?

— Dites bien que tout s'arrange pour le mieux. Grâce au dévouement de tous les membres de nos comités, rien ne laisse à désirer. Déjà nos huit mille gymnastes sont sûrs d'être admirablement reçus dans tous les cafés ou les estaminets qui ont accepté avec plaisir de leur fournir la nourriture.

— Vous avez trouvé naturellement chez eux bon accueil?

— Un accueil excellent. Comme nous, les petits commerçants ont à cœur le bon renom de leur ville. Ils nous ont promis de bien traiter nos gymnastes. Et, vous le savez, nos compatriotes savent tenir leurs promesses.

— Comptez-vous que vos sociétés amèneront avec elles des parents, des amis de leurs pupilles?

— Nous n'avons pas de doute sur ce point. Ils nous arriveront par plus de dix trains spéciaux, sans compter le nombre de Lillois, de Tourquennois et autres habitants des communes voisines, qui seront des nôtres ce jour-là.

— Mais pour tant de sociétés, où donc allez-vous faire vos concours et donner votre fête?

— Là-bas, au boulevard Lacordaire, sur le terrain même qui servit à la fête fédérale de 1897. Allez jusque-là, vous constaterez que déjà sont arrivés les bois qui doivent servir aux palissades, aux tribunes. Le premier coup de pioche a été donné, et d'ici peu de jours nous aurons un Stadium magnifique. Rien n'a coûté à nos amis, dont je ne veux point citer les noms, pour nous donner un terrain admirablement aménagé. Tous les amateurs de sport seront satisfaits, ils n'auront pas à se plaindre de nos jeunes sociétés qui depuis un an travaillent avec acharnement pour se préparer au concours de Roubaix.

— Une journée comme celle du 2 juillet, n'est pas sans demander d'énormes ressources. Même en gymnastique, on ne fait rien sans argent.

— Vous avez raison. Cette question là nous préoccupait beaucoup, je vous l'avoue. Elle est aujourd'hui à peu près résolue. L'accueil le plus sympathique a été réservé à nos membres de la commission de souscription. Les ressources nous sont venues de commerçants, d'industriels, et aussi des petites bourses; nous n'avons qu'à remercier tous nos généreux souscripteurs.

— Je vous félicite d'organiser pareil concours sans l'argent d'aucune caisse officielle. Mais n'avez-vous point peur de porter ombrage à certaines organisations?

— Pas le moins du monde. On sait que nous n'avons d'autre visée que de former de bons Français, de bons patriotes en demandant aux jeunes catholiques de s'adonner aux sports. De tous côtés, à Roubaix, on voit en nous non des adversaires, mais des émules. C'est sur ce point, je vous le répète, l'unanimité.

Une campagne odieuse est menée afin de faire avorter cette manifestation sportive et patriotique; dans le but tout au moins de rendre impossible le splendide défilé des huit mille gymnastes à travers les rues de Roubaix; mais les ouvriers roubaisiens, même socialistes, ne se laisseront pas prendre à ce piège grossier. Ils sont trop intelligents pour ne pas se rendre compte que le concours gymnique du 2 juillet n'a rien à voir avec les réformes économiques qu'ils réclament, et que la religion, comme le proclamait le citoyen Jules Guesde, leur chef, n'est pas l'ennemi qu'il soit opportun de combattre.

Les catholiques ne provoquent personne. Ils usent comme tous les citoyens de la liberté de la rue; ils ont la persuasion que tous les Roubaisiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, seront avec eux le 2 juillet. Tous les cortèges se sont jusqu'ici déroulés dans les artères de notre cité. Il serait inouï qu'on veuille refuser aux uns ce que l'on accorde si libéralement aux autres. Nous entendons simplement user de la liberté accordée à tout le monde.

Le Sectionnement électoral de Roubaix

La circulaire suivante a été distribuée en ville :

AUX ÉLECTEURS ROUBAISIENS

POUR LE SECTIONNEMENT

Que l'on soit clérical, progressiste, radical ou socialiste, il faut reconnaître qu'il est de l'intérêt de la bonne administration d'une grande ville comme Roubaix d'avoir le sectionnement électoral.

Il est intéressant que chaque quartier ait ses représentants. Si des habitants ont des revendications à faire valoir, les conseillers de la section sont tout indiqués pour mieux les apprécier, les présenter, les soutenir.

C'est surtout le moyen d'assurer au sein du Conseil municipal la représentation d'une minorité qui surveille, contrôle, discute tous les actes de la majorité et amène celle-ci à avoir plus de prévoyance et de soins dans la gestion des finances communales.

Si une minorité avait contrôlé les actes des Administrations collectivistes de 1892 à 1900, bien des fautes dont souffre encore notre cité auraient été évitées, et ces administrations elles-mêmes en auraient profité.

Tant que la représentation proportionnelle ne sera pas inscrite dans la loi, le scrutin de liste sera un scrutin d'oppression.

Jusque-là, le Sectionnement peut seul assurer la bonne gestion des intérêts communaux, aussi tous les Roubaisiens qui aiment leur cité tiendront-ils à le manifester, en allant à la Mairie signer en faveur du maintien du Sectionnement.

Des électeurs
soucieux de l'avenir de Roubaix.

Avis. — Les signatures ne sont reçues que jusqu'au lundi 26 juin 1911.

Mgr Delamaire à l'Ecole Jacquart

Malgré les fatigues nombreuses de sa tournée de confirmation, Mgr Delamaire n'a pas voulu quitter Roubaix sans faire visite à l'Ecole de formation de contremaîtres de tissage, à laquelle il s'était intéressé, il y a trois ans, lors de sa fondation. Personne de ceux qui connaissent l'intérêt porté par Mgr l'Archevêque, aux œuvres sociales et à l'avenir même industriel de son diocèse, n'en sera étonné.

MM. les membres du Comité l'ont reçu à son entrée et lui ont fait visiter l'Ecole en détail. Mgr les a chaudement remerciés de l'installation superbe, pratique surtout, qui avait été faite et s'est intéressé aux travaux des élèves ainsi qu'au programme des études. Avant son départ, il a adressé quelques mots aux élèves; il les a félicités d'avoir compris le sens de cette école, appelée à rendre de si grands services aux jeunes travailleurs roubaisiens, ainsi qu'à l'industrie des tissus; il les a encouragés à persévérer dans les efforts faits jusqu'à ce jour pour être non seulement des jeunes gens instruits, mais pour acquérir la formation professionnelle de plus en plus nécessaire et réclamée par tous les hommes intelligents qui ont souci de l'avenir de l'industrie locale; il a fait des vœux pour que ceux qui dans quelques semaines vont sortir de l'Ecole, soient dans les usines des modèles de travail et de conscience, et aussi pour que des jeunes gens plus nombreux encore viennent prendre leur place et ainsi assurer la prospérité croissante de cette œuvre.

MARIAGES. — A dix heures et demie du matin, samedi, a été célébré, en l'église du Sacré-Cœur, le mariage de M. Lucien Martinage, membre fondateur de l'Association des élèves de Saint-Bruno, fils de M. et Mme Philippe Martinage-Casterman, avec Mlle Jeanne Fauvarque, fille de M. et Mme Gustave Fauvarque-Liégeois.

Les témoins de la mariée étaient, MM. Alfred Fauvarque, négociant, et A. Liégeois, entrepreneur, ses oncles; ceux du marié, MM. Henri Thieffry, négociant, à Wasquehal, et Oscar Manche, entrepreneur à Roubaix.

C'est M. l'abbé Brouillard, vicaire à Saint-Christophe à Tourcoing, cousin du marié, qui a célébré la messe et a reçu le consentement des jeunes époux.

Pendant la messe, M. Jules Lauridan, chef de la « Concordia-Harmonie », a exécuté « Elégie », pour saxophone-alto, de M. Alfred Delbecq; M. Eugène Couthier a interprété l'« Ode à Sainte-Cécile » de Balleron. Ces deux artistes ont exécuté, avec beaucoup de maestria « Souvenirs d'Antan », duo pour saxophone et grande flûte, morceau composé pour la circonstance par M. Alfred Delbecq.

M. Hector Tailleul, baryton, a chanté de façon remarquable, un « O Salutaris » et le chant de Notre-Dame de France.

Les orgues étaient tenues par M. Henri Duhamel.

— Samedi matin, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Martin, le mariage de M. Edmond Coutnier, avec Mlle Louise Suvelier.

M. l'abbé Rose qui officiait, a reçu le consentement des jeunes époux.

Pendant la messe, le Cercle Choral les XII, sous la direction de M. Léon Verneuil, a interprété « Tecum principium et Benedictus » de Saint-Saëns; « Gloria », de Théodore Dubois, et « Hymne à Jeanne d'Arc », de Théodore Dubois. MM. Dutrieu et Fiévet, solistes, se sont très bien acquitté de leur délicate mission. Les orgues étaient tenues par M. Rostichet.

— Samedi, à onze heures et demie, en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Armentières, a été célébré le mariage de M. Pierre Bayart, docteur en droit, professeur à la Faculté Catholique de Droit de Lille, et fils de feu M. et de Mme Henri Bayart-Dubart, avec Mlle Magdeleine Colombier, fille de M. Louis Colombier, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, président du Syndicat des fabricants de toile d'Armentières, et de Mme Louis Colombier-van der Grinten. Les témoins étaient pour le marié, ses frères : MM. Henri Bayart, industriel à Roubaix, et André Bayart, notaire; pour la mariée, M. Claude Charvet, industriel à Armentières, son cousin, et M. Ludovic Colombier, avocat, son frère.

Mgr Margerin, recteur des Facultés Catholiques de Lille, reçut le consentement des époux et prononça une délicate allocution.

La messe fut célébrée par le R. P. L. Desmet, ami de la famille. Le Pape avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Jean Wibaux interpréta de façon particulièrement expressive, plusieurs morceaux dont le « Panis Angelicus » de Franck.

A PEINE CROYABLE. — Après des siècles d'incertitude et de tâtonnements au sujet de la cure radicale des maladies de la peau, un chimiste a enfin découvert une composition qui a étonné le monde médical. Cette découverte, résultat de recherches acharnées poursuivies pendant de longues années fut couronnée du succès le plus franc. En mélangeant le suc d'une certaine plante avec d'autres ingrédients déjà connus, il arriva à obtenir des guérisons tellement complètes que l'on peut dire, dès à présent que l'eczéma et autres affections de la peau peuvent être guéries aussi rapidement et aussi facilement qu'un vulgaire rhume de cerveau. Cette composition est le Cadum et, celui qui l'a découvert n'ayant aucune raison de cacher à ses clients les éléments qui entrent dans sa composition, en publie sur la boîte la formule intégrale. Afin de mettre ce merveilleux remède à la portée de toutes les bourses, il en a fixé le prix à la modique somme de 50 centimes. Procurez-vous-en une boîte chez votre pharmacien et essayez-le; vous en serez simplement émerveillé. 9052a